



**VILLE DE
CHOISY-LE-ROI**

Place Gabriel Péri
94600 CHOISY-LE-ROI
www.choisyleroi.fr

Service Urbanisme
☎ 01.78.68.40.05
Ref. : E.C.

à rappeler dans toute correspondance

DOSSIER : N° PC 094 022 24 C0012

Déposé le : 17/05/2024

Demandeur : Monsieur Ouled Salem Mohsen

Sur un terrain sis à : 121 avenue d'Alfortville à Choisy le Roi (94600)

Références cadastrales : 22 AF 177

**Monsieur Ouled Salem Mohsen
121 Avenue d'Alfortville
94600 CHOISY LE ROI**

OBJET : Retrait avant décision d'un permis de construire

REF. : Notre lettre vous notifiant nos délais d'instruction du 13/06/2024

Votre courriel d'annulation du 14/06/2024

Monsieur,

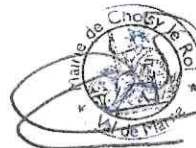
Par courriel susvisé, vous me demandez de procéder à l'annulation du dossier n°**PC 094 022 24 C0012** décrit dans le cadre ci-dessus, et qui est à l'heure actuelle en cours d'instruction dans mes services.

J'ai pris bonne note de cette décision et vous fais connaître que votre dossier a été déclaré sans suite. Par voie de conséquence, la lettre de notification des délais d'instruction, citée en référence, fixant la date limite avant laquelle une décision devait vous être notifiée devient désormais sans objet. Je conserve cependant pour mes archives un exemplaire de ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à Choisy le Roi, 26 JUIN 2024
Pour Le Maire de Choisy-Le-Roi
et par délégation

Ali ID ELOUALI
1^{er} Adjoint au Maire



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.421-2-4 du Code de l'Urbanisme.

Les informations contenues dans ce document font l'objet d'un traitement automatisé. Vous pouvez obtenir communication des informations nominatives vous concernant et, si nécessaire, les faire rectifier, en vous adressant au Service Foncier – Urbanisme.